



SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°3 **DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PLOUFRAGAN**

Le public est informé que par délibération en date du 24 octobre 2019, le Conseil d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Ploufragan.

Cette délibération sera affichée pendant 1 mois au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération et en mairie de Ploufragan pendant 1 mois, aux lieux habituels d'affichage.

Publié dans Ouest France le 7 novembre 2019